

ABONNEMENT.

Saumur : Un an... 30 fr. Six mois... 16. Trois mois... 8.

Poste :

Un an... 35 fr. Six mois... 18. Trois mois... 10.

On s'abonne :

A SAUMUR, chez tous les Libraires ; A PARIS, Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33 ; A. EWIG, Rue Flécher, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne... 20 c. Réclamés... 30. Faits divers... 75.

RÉSERVES SONT FAITES Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, Chez M. BAYAS-LAFITTE et Cie, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

1<sup>er</sup> Octobre 1879.

Bulletin politique.

Jadis, quand les conservateurs étaient au pouvoir, les ministres voyageaient sans tambour ni trompette, comme de simples mortels.

Sous la République démocratique, il en est tout autrement : les ministres mettent à profit les loisirs que leur laissent les vacances parlementaires, pour promener solennellement et bruyamment leurs personnes et provoquer sur leur passage des démonstrations qui ne laissent pas que de rappeler certaine fable du bon La Fontaine.

Il en résulte ce phénomène curieux, que les oreilles ministérielles ont été mises à d'assez rudes épreuves. Aux cris de : « Vive la République ! » se sont mêlés, pour M. Jules Ferry, d'autres acclamations qui ont dû le flatter : « Vive l'article 71 ! »

Acclamer ou réclamer l'amnistie sur le passage d'un ministre dont l'obstination à refuser l'amnistie à Blanqui fut la cause de la déplorable aventure de Bordeaux, n'était-ce pas lui infliger un pénible supplice ?

les Jésuites à dévorer ! Et voilà que déjà la foule lui crie que ce n'est pas assez, qu'après les Jésuites elle veut une autre proie, et cette proie c'est lui-même !

Le prétexte choisi, ou plutôt fourni par le hasard, à des excursions politiques, est l'inauguration de plusieurs statues. C'est un déluge de statues ; jamais on n'en vit autant : partout, dans chaque ville, surgit un marbre ou un bronze reproduisant les traits de quelque gloire locale plus ou moins célèbre.

Certes, un pays s'honore en honorant ses grands hommes ; encore faudrait-il cependant que, dans ses hommages suprêmes, la mesure et l'impartialité fussent rigoureusement respectées ; autrement, il arrive que la perspective historique est comme faussée.

Chronique générale.

L'Univers contient l'information suivante.

qui a une importance toute particulière dans les circonstances actuelles :

« On nous affirme non-seulement que le prince royal de Prusse a donné sa démission de grand-maître de la grande loge de Berlin, mais encore qu'il a rompu complètement avec la franc-maçonnerie et qu'un ordre a été donné à tout son entourage de se retirer des dignités maçonniques.

« Cette rupture serait survenue à la suite de l'incident suivant : Le prince aurait demandé à vérifier les archives de la loge, pour connaître l'origine et les tendances secrètes de la maçonnerie.

« On ne dit pas si l'empereur Guillaume a suivi l'exemple de son fils. »

Un important mouvement parmi les inspecteurs primaires va avoir lieu dans le courant du mois. Le travail est terminé au ministère de l'instruction publique et n'attend plus que la signature du ministre.

Au conseil des ministres, M. Waddington a communiqué à ses collègues le rapport particulier que lui a adressé M. Teisserenc de Bort, ambassadeur de France à Vienne.

D'ailleurs, on attendait hier à Paris M. Teisserenc de Bort, qui veut donner de vive voix, au ministre des affaires étrangères, des détails précis au sujet de son entrevue avec le prince de Bismark.

Tandis que le patriarche breton remerciait le Ciel, comme autrefois Jacob retrouvant Joseph sur la terre d'Egypte, Michel et ses neveux entouraient le lit de la bisaïeule, dont les lèvres tremblaient de joie.

Elle ne pouvait articuler un seul mot, mais ses yeux ternes s'illuminaient pour un instant lorsque son fils et ses petits-fils lui baisèrent tour à tour le front et les mains.

A la métairie, Alain était accueilli de même, on le félicitait comme un héros, on le louait de son dévouement, de sa constance ; on l'interrogeait sur ses campagnes, on admirait ses balafres, on enviait sa gloire, on l'accablait de questions sans lui laisser le temps de répondre.

Alors même qu'à Rosven on recevait avec tant d'allégresse les exilés et les proscrits, — alors même, les districts révolutionnaires des villes étaient informés de tout ce que Danton savait de la grande conspiration Bretonne.

Danton, instruit par un traître, ordonna de traquer le marquis dans les bois ; des troupes furent envoyées en Bretagne. On craignait tellement l'insurrection générale de la province, que l'on dirigea sur Rennes, sur Vannes et sur Nantes des cohortes aguerries, qui furent remplacées aux frontières par des bataillons de formation nouvelle.

Hilaire et Kerfantun étaient déjà suspects. A Vannes, le manoir fut hautement signalé par

Avant-hier, à 44 heures, sont arrivés à la gare Montparnasse 260 amnistiés, débarqués la veille à Brest par le Navarin. Les rapatriés venus par ce navire sont au nombre de 450 ; un second train devait amener dans la journée ceux qui n'ont pu trouver place dans le premier.

Les amnistiés ont été salués à leur arrivée par les cris répétés de : Vive l'amnistie ! Vive la République !

Deux comités de secours se disputaient le soin d'accueillir les arrivants : le comité d'aide aux amnistiés que présidait M. Greppo, député, assisté de MM. Verséjoux, Jules Duménil et Ernest Lefèvre, et le comité socialiste d'aide aux amnistiés et non amnistiés.

Comme précédemment, de l'argent et des vivres ont été distribués. M. Verséjoux avait apporté 5,000 fr. ; le comité socialiste disposait, dit-on, de 40,000 fr. En outre, des quêtes ont été faites dans la foule et ont produit quelques centaines de francs.

Le nombre des curieux était considérable : la cour de la gare, la rue de l'Arrivée, le boulevard Montparnasse, depuis la rue de Rennes jusqu'à la rue du Cherche-Midi, regorgeaient de monde. La circulation des tramways, très-nombreux en cet endroit, a été interrompue, et les impériales des voitures envahies un moment par les curieux.

Aucun incident du reste à signaler ; les sergents de ville chargés du service d'ordre n'ont eu qu'à maintenir libre le passage réservé pour les amnistiés, et la foule s'est prêtée le mieux du monde à l'exécution des ordres donnés. (Agence Havas.)

Le tunnel entre la France et l'Angleterre.

L'organisation des comités d'exécution des travaux scientifiques pour l'établissement du passage à ciel ouvert au détroit de la Manche vient d'être terminée. Des ingénieurs civils, des ingénieurs des mines et des ponts-et-chaussées ont déjà abandonné leurs occupations pour prendre du service dans la compagnie du passage à ciel ouvert.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

AVENTURES D'UN GENTILHOMME

LE MANOIR DE ROSVEN

LES CONJURÉS.

(Suite.)

Huit jours après le départ de Morvan-Béquille, qui avait repris le cours de ses pérégrinations, un grand bruit se fit entendre aux alentours de Rosven.

Une foule de paysans, abandonnant les travaux, accouraient au-devant des gentilshommes et les escortaient jusqu'au manoir.

Aux cris de la multitude, les domestiques effrayés préviennent les maîtres ; Armand et les jeunes dames redoutent déjà une nouvelle visite des patriotes, Francésa se met sous la sauvegarde des serviteurs pour fuir, car on craint sans cesse que la ruse des Gavésio n'ait été découverte, et qu'on ne vienne arrêter la seconde fille Kerfantun ; mais ces vaines terreurs s'évanouissent, la rumeur approche : on n'entend que des cris de joie.

— Mes fils ! mon frère... ils sont de retour !

s'écrie Armand d'une voix qui retentit jusque dans la chambre des vieillards.

Mélie seule était encore auprès du bonhomme et de la bonne femme.

— Va ! va ! mon enfant ! Qu'on nous les amène sans tarder, dit Jean-François que trahissent ses forces.

La jeune fille sortit en courant ; — elle fut bientôt dans les bras d'Ermel.

Francésa, tremblante de bonheur, après avoir reçu son père, n'osait avancer vers le chevalier ; mais Kerfantun et Mélie étaient tous deux sur le perron.

— Eh bien, Ermel ? dit le gentilhomme en souriant.

— Eh bien, Francésa ? disait Mélie.

Le chevalier de La Faugerais, ainsi encouragé par les confidants de ses chastes amours, embrassa aussi la fille adoptive de la famille, celle que, dans ses pensées d'exilé, il confondait avec Louise et Mélie, mais pour laquelle il conservait au fond du cœur des sentiments encore plus tendres que ceux d'un frère.

A mesure que les enfants du patriarche de Rosven montaient l'escalier, la vieille châtelaine mourante semblait reprendre un peu de vie.

— Bénis soient mes fils que Dieu m'a rendus ! s'écria le vieillard, en pressant successivement sur sa poitrine Michel, Ermel et Hilaire.

les Démosthènes de carrefour comme un repaire d'aristocrates, d'ennemis de la nation, d'accapareurs, d'agents de Pitt et Cobourg, et de traîtres à la patrie.

Morvan-Béquille partit de Vannes en toute hâte, pour porter l'alarme à Rosven.

— Après une orageuse séance populaire, dit-il, plusieurs sans-culottes avaient émis la motion de brûler le manoir. Pour comble de malheur, ajoutait le mendiant, un régiment de soldats habitués à la guerre arrivait en garnison à Vannes. Il était à craindre qu'on n'en formât des colonnes qui soutiendraient les patriotes.

— Enfants, interrompit le vieux Pierre Gavésio, comme Alain a fait pour M. Ermel, de même nous ferons pour nos maîtres !... Plutôt que de les laisser emmener encore une fois, faut se faire hacher jusqu'au dernier !...

— Voilà qui va bien ! dit le mendiant ; veillez ici, vous autres ; moi je continue mon chemin.

— Voilà qui va bien ! dirent en même temps tous les Gavésio, Bastin, Poulglaz, Pontaven et Jean du Gavre, qui se trouvaient à la métairie en ce moment.

HAUTS FAITS DU CITOYEN FAMINE.

Peu de jours après la seconde visite de Morvan-Béquille au manoir de Rosven, une troupe de sans-

Les travaux de raccordement de la ligne terrestre seront faits pendant la mauvaise saison, et cela, en vue, le moment favorable venu, de mener de front l'étude des sections maritimes qui sera entreprise sur tous les points à la fois.

En procédant ainsi, la réalisation de cette œuvre exceptionnelle, dont les facilités d'exécution sont frappantes pour peu qu'on s'y arrête, sera des plus rapides, et des bénéfices considérables en résulteront pour les Etats de l'Europe.

Copie d'une lettre d'invitation à l'enfouissement d'un libre-penseur :

« Vous êtes prié d'assister à la mise en terre du citoyen Henry-Mars Ravel, libre-penseur, conseiller municipal, ex-adjoint au maire, membre du bureau de bienfaisance, décédé dans sa 65<sup>e</sup> année, en son domicile, boulevard de Strasbourg, 69, à Boulogne (Seine); qui se feront (qui? la mise en terre?) le vendredi 12 septembre 1879, à 4 heures très-précises. »

#### LES PROFESSIONS DES CONdamnÉS DE LA COMMUNE.

A propos du retour des amnistiés, il est intéressant de voir comment se répartissent, entre les diverses professions, les individus frappés par la justice pour faits relatifs à la Commune. Voici cette répartition :

Journaliers . . . . .	268	Comptables . . . . .	32
Maçons . . . . .	195	Charpentiers . . . . .	29
Cordonniers . . . . .	145	Boulangers . . . . .	29
Employés . . . . .	125	Marchands de vin . . . . .	28
Mécaniciens . . . . .	95	Cuisiniers . . . . .	17
Serruriers . . . . .	87	Coiffeurs . . . . .	27
Peintres en bâtiment . . . . .	83	Forges . . . . .	25
Terrassiers . . . . .	67	Typographes . . . . .	24
Mécaniciens . . . . .	53	Ajusteurs . . . . .	24
Ébénistes . . . . .	51	Fondeurs . . . . .	24
Couvreurs . . . . .	43	Plombiers . . . . .	23
Cochers . . . . .	39	Corroyeurs . . . . .	22
Tailleurs . . . . .	37	Garçons marchands de vin . . . . .	22
Fumistes . . . . .	36	Hommes de lettres ou se disant tels . . . . .	14
Imprimeurs . . . . .	36	Vidangeurs . . . . .	4
Tailleurs de pierre . . . . .	35	Propriétaires . . . . .	3
Charretiers . . . . .	35	Rentier . . . . .	1
Hommes de pêne . . . . .	33		
Bijoutiers . . . . .	32		

Comme l'on voit, d'après ces chiffres, le retour des amnistiés ne saurait apporter une grande perturbation dans nos ateliers, les hommes qui rentrent se trouvant proportionnellement répartis, quant à leur profession, entre les industries qui occupent le plus grand nombre de bras.

#### LES ALLIANCES MENAÇANTES.

Si, comme on a tout lieu de le croire, l'alliance entre Vienne et Berlin est un fait accompli; si, comme l'indique la note de la *Gazette de Voss*, cette alliance est offensive et défensive contre la France, contre la Russie ou même contre l'Italie, ces trois puissances n'ont qu'un moyen de conjurer les dangers qui les menacent tour à tour, c'est dès à présent de réaliser une triple alliance et de faire les plus grands efforts pour rendre possible l'adjonction de l'Angleterre.

C'est en Asie que la Russie peut conquérir l'alliance anglaise.

L'union de la Russie, de la France, de l'Italie et de l'Angleterre serait donc une ligue de la paix, facilement complétée par d'autres puissances, l'Espagne, la Suède, le Danemark, la Hollande.

Et alors la domination universelle, la constitution du nouvel empire romain que rêve le prince de Bismark deviendrait impossible pour longtemps.

Si l'Angleterre ne sait pas reconnaître les dangers de l'ambition prussienne, elle verra quelque jour les matelots hollandais compléter les mécaniciens allemands sur des flottes improvisées avec de nouveaux milliards pillés par la victoire, et c'est principalement aux dépens de l'Angleterre que les nouvelles flottes transportant de nombreuses troupes de débarquement sauront conquérir les colonies nécessaires au développement commercial et maritime de la Prusse.

Ce n'est certainement pas la puissance russe qui est la plus dangereuse pour l'Angleterre.

C'est en Hollande et puis en Danemark que l'Angleterre sera tout d'abord gravement blessée. Lorsque ces deux royaumes auront été annexés à l'empire d'Allemagne, lorsque la marine prussienne aura été créée avec tous les progrès des nouvelles inventions défensives et destructives, lorsque l'Angleterre aura subi une ou deux défaites navales, les colonies et la métropole elle-même du vaste empire britannique ne seront-elles pas sérieusement exposées?

L'Angleterre n'est pas plus invulnérable que ne l'étaient l'Autriche en 1866 et la France en 1870.

Si l'Angleterre avait à la tête de son ministère un Pitt, un Fox et surtout un lord Chatam, elle n'attendrait pas que la marine prussienne ait complété les forces du nouvel empire romain, elle n'attendrait pas que ses colonies soient attaquées, que son territoire soit envahi; elle penserait dès à présent au vieil adage: *Si vis pacem, para bellum*; elle comprendrait que le meilleur moyen d'assurer la paix, de ne pas être dans l'obligation de multiplier les dépenses de la guerre, c'est de faire dès à présent une ligue formidable de la paix, une ligue qui décourage toutes les velléités de la Prusse conquérante.

Ne dirait-on pas que l'Europe est à la veille d'une conflagration générale! Une moitié s'associe, se réunit comme si l'autre devait se lever en masse et se précipiter sur la première pour l'engloutir.

Que Dieu nous préserve d'une semblable crise!

#### Le 29 Septembre.

A l'occasion du 29 septembre, un haut personnage du parti légitimiste, demeurant rue du Bac, à Paris, a été chargé par le comte de Chambord de la distribution d'une somme de 10,000 francs à des pauvres honteux de divers quartiers de Paris.

De nombreux banquets ont eu lieu lundi, dans une grande partie de la France, à l'occasion de l'anniversaire de la naissance du comte de Chambord, lequel est né, comme on sait, le 29 septembre 1824.

Il nous a paru curieux de lire les documents historiques de l'époque, et voici ce que nous avons trouvé de plus bizarre, étant donnés les temps où nous sommes.

C'est une pièce de vers très-connue du reste — mais qui, aujourd'hui, a recouvré la saveur du fruit nouveau. Elle a pour auteur un homme qui fut un grand poète; nous avons nommé Victor Hugo, le chantre des *Orientales*, des *Feuilles d'Automne*, des *Chants du Crépuscule*, l'homme de génie qui a écrit *Notre-Dame-de-Paris*, un chef-d'œuvre parmi les chefs-d'œuvre, Victor Hugo, aujourd'hui descendu au rang de fétiche du radicalisme, et qui est tombé, du piédestal d'or où l'avait placé son génie, sur le terrain fangeux de la politique haineuse et passionnée.

Voici quelques strophes de cette pièce de vers; ce ne sont pas les moins instructives ni les moins belles :

I.  
Savez-vous, voyageur, pourquoi dissipant l'ombre,  
D'innombrables clartés brillent dans la nuit sombre?  
Quelle immense vapeur rougit les cieux couverts?  
Et pourquoi mille cris, frappant la nue ardente,  
Dans la ville, au loin rayonnante,  
Comme un concert confus s'élevaient dans les airs?

II.  
O joie! ô triomphe! ô mystère!  
Il est né, l'enfant glorieux,  
L'ange que promet à la terre  
Un martyr partant pour les cieux!  
L'avenir voilé se révèle.  
Salut à la flamme nouvelle  
Qui ranime l'ancien flambeau!  
Honneur à ta première aurore,  
O jeune lis qui viens d'éclorre,  
Tendre fleur qui sors d'un tombeau!  
C'est Dieu qui l'a donné, le Dieu de la prière:  
La cloche, balancée aux tours du sanctuaire,  
Comme aux jours du repos, y rappelle nos pas.  
C'est Dieu qui l'a donné; le Dieu de la Victoire!  
Chez les vieux martyrs de la gloire  
Les canons ont tonné, comme au jour des combats!  
Ce bruit si cher à ton oreille,  
Joint aux voix des temples bénis,  
N'a-t-il donc rien qui te réveille,  
O toi qui dors à Saint-Denis?  
Lève-toi! Henri doit te plaire  
Au sein du berceau populaire;  
Accours! ô père triomphant!  
Enivre sa lèvre trompée,  
Et viens voir si ta grande épée  
Pèse aux mains du royal enfant.

III.  
Hélas! il est absent, il est au sein des Justes.  
Sans doute, en ce moment, de ses aïeux augustes  
Le cortège vers lui s'avance consolé:  
Car il rendit, mourant sous des coups parricides,  
Un héros à leurs tombes vides,  
Une race de rois à leur trône isolé.

IV.  
O toi, de ma pitié profonde  
Reçois l'hommage solennel,  
Humble objet des regards du monde,  
Privé du regard paternel!  
Pusses-tu, né dans la souffrance,  
Et de ta mère et de la France  
Consoler la longue douleur!  
Que le bras divin l'environne,  
Et puisse, ô Bourbon, la couronne  
Pour toi ne pas être un malheur!

V.  
Oui, souris, orphelin, aux larmes de ta mère!  
Ecarte, en te jouant, ce crêpe funéraire  
Qui voile ton berceau des couleurs du cercueil;  
Chasse le noir passé qui nous attriste encore!  
Sois à nos yeux comme une aurore!  
Rends le jour et la joie à notre ciel en deuil.

VI.  
Guerriers, peuple, chantez: Bordeaux, lève la tête,  
Cité qui, la première, aux jours de la conquête,  
Rendus aux fleurs de lis, a proclamé ta foi,  
Et toi, que le martyr aux combats eût guidée,

Sors de ta douleur, ô Vendée!  
Un roi naît pour la France, un soldat naît pour toi!

V.  
Non, ne craignons plus les tempêtes!  
Bravons l'horizon menaçant;  
Les forfaits qui chargeaient nos têtes  
Sont rachetés par l'innocent!  
Quand les rochers dans la tourmente  
Jadis voyaient l'onde écumeante  
Entr'ouvrir leur frère valaisseau,  
Sûre de ta clémence éternelle,  
Pour sauver la nef criminelle,  
Ils y suspendaient un berceau.

VICTOR HUGO.

#### Etranger.

ANGLETERRE. — Au moment où on affecte de croire que la question du Zouloulend est réglée, des lettres particulières de Natal apprennent que Celliwayo a plusieurs fils, l'un âgé de 16 ans, qui ont été sauvés et cachés par les Zoulous et envoyés auprès de Baatos. Elles apprennent aussi que des négociants portugais ont vendu 25,000 fusils à cette tribu.

RUSSIE. — Saint-Petersbourg, 30 septembre. — La *Gazette officielle* dit que, le 6 septembre, les Russes ont rencontré les Turcomans fortement retranchés. Après six heures de canonnade, les Turcomans ont cédé la place, perdant plusieurs milliers d'hommes. Les Russes ont eu 185 morts et 250 blessés.

Le *Daily Telegraph* dit que le czar est souffrant d'une sorte de fatigue mentale. Son état devient de jour en jour plus mauvais.

ESPAGNE. — Le *Constitutionnel* reçoit une dépêche de Madrid d'après laquelle, par suite de la saisie de papiers compromettants, plusieurs officiers de l'armée ont été arrêtés à Saragosse.

#### Chronique militaire.

L'Armée française dit qu'on s'occupe activement au ministère de la guerre de l'augmentation des effectifs des douze compagnies des trois premiers bataillons et d'une répartition plus rationnelle des simples soldats entre les compagnies des quatrièmes bataillons et du dépôt.

Il ne s'agit nullement d'une diminution des cadres, mais d'une répartition des simples soldats, avec augmentation de leur nombre.

On sait qu'un projet de loi présenté par les ministres de la guerre et de la marine, et qui a pour but de faire amnistier les hommes actuellement déserteurs ou insoumis, a été voté par le Sénat avant la clôture de la session.

L'avenir militaire dit que des déserteurs, croyant définitivement voté ce projet, auquel il manque encore la sanction de la Chambre des députés, ont fait leur soumission dans l'espérance de bénéficier les premiers de la

culottes, sortie en désordre des murs de Vannes, parti avec l'intention de mettre à feu et à sang l'hospitallerie demeure de Jean-François de La Faugerais. Mais à mesure que les citoyens s'avançaient dans la campagne, leur zèle patriotique se refroidissait visiblement.

Entre deux dangers, le citoyen Famine avait voulu choisir le moindre, et, de son plein gré, s'était placé à la tête de l'expédition, afin que personne ne pût l'accuser d'un coupable modérantisme. Il ne se rappelait pas sans crainte comment Francésa de Kerfontun avait été délivrée de prison sur un simple ordre émané de lui; on pouvait, s'il disait un simple mot en faveur de La Faugerais, examiner sa conduite et retrouver les traces de l'illégalité. Ainsi, obéissant lui-même à un sentiment de terreur, le terroriste se mit en route.

D'un autre côté, depuis que Famine était devenu un des membres influents de la commune, son commerce de tanneur-corroyeur avait pris un développement considérable. Il fournissait des cuirs à la garnison et à la marine dans tout le département du Morbihan, il faisait confectionner des selles et des brides, des bottes fortes, des souliers, de la basane, etc. Il occupait un grand nombre d'ouvriers, et avait soumissionné une foule de marchés avantageux même en dehors de son industrie particulière; en un mot, il s'était enrichi. Partant, la même haine qui l'animait naguère contre les nobles

et les riches, animait déjà contre lui bon nombre d'envieux. Aussi payait-il fort cher, et en excellent numéraire, le silence de quelques patriotes qui jadis l'avaient surpris au cabaret avec des gens de la campagne suspects de royalisme.

L'affaire de Francésa, qu'il haïssait de toute la peur qu'elle lui causait, l'empêchait souvent de dormir. Plus souvent encore, elle le faisait rêver de guillotine, ce qui est fort désagréable.

On voit pourquoi, malgré ses titres et qualités d'administrateur et de juge révolutionnaire, le maître tanneur-corroyeur s'était armé d'une pique, *l'arme de l'homme libre*, et d'une paire de pistolets, au risque de passer pour esclave.

Dans les faubourgs, on but de l'eau-de-vie, on chanta un peu la *Marseillaise*, on hurla la *Carmanole*, et on se vanta d'avoir eu des parents au 10 août. Les sans-culottes bas-bretons avaient tous des cousins à cette fameuse journée révolutionnaire.

A une heure de la ville, on fit encore halte dans des cabarets familiaux, ce qui donna de la force et de l'ardeur pour la seconde lieue. Mais alors on se trouva au milieu de ce pays sauvage de landes, bois et fossés en talus, dont la nature et les usages des laborieux ont fait un interminable camp retranché.

On avait beau crier: — *Allons, enfants de la patrie!* Les enfants de la patrie n'allaient plus.

De temps en temps, passaient, hors de portée

de fusil, des paysans aux longs cheveux, qui, voyant les bonnets rouges, s'enfuyaient du côté opposé.

Le citoyen Famine n'avait avec lui pour toute force militairement constituée qu'un petit peloton de gendarmerie à cheval.

— Citoyen brigadier, dit-il, s'il te plaît, viens conférer avec moi.

— A vos ordres! mon citoyen.

— Sommes-nous encore bien loin de Rosven? Voici la question.

— Ça dépend de ce que la République française et la nation entendent par là.

— Mais!... reprit le citoyen Famine en voyant combien le brigadier était circonspect, — *loin* c'est l'opposé de *près*, tout comme ci-devant.

— J'en suis bien aise, mon citoyen, pour ma commodité particulière. Seulement, on parle tant des nouvelles mesures que nous fabriquons pour le moment les citoyens représentants de la Convention nationale... On dit qu'il y aura peine de mort contre tous ceux qui se serviront de vieux mots aristocrates... alors, naturellement je pensais...

— Tu pensais bien, brigadier; je suis content de ton civisme! Cependant, nous avons conservé jusqu'à nouvel ordre ces façons de dire: *près* et *loin*, comme sous le tyran. On ne peut pas tout faire à la fois.

— C'est juste et fameusement dit, mon citoyen.

— Eh bien! Rosven?

— Voici! je dirai que Rosven est *près* d'une manière, et *loin* d'une autre.

— Diantre! fit le citoyen Famine étonné d'une réponse si profonde.

(A suivre.) G. DE LA LANDELLÉ.

#### Théâtre de Saumur.

SAMEDI 4 octobre 1879.

UNE SEULE REPRÉSENTATION EXTRAORDINAIRE Par la Compagnie des Tournées Littéraires et Dramatiques,

(M. DORNAY, directeur; M. NOIROT, administrateur). Avec le concours de MM. Fabrégues, Perrier, Dherbilly, Delille, M<sup>lle</sup> Constance Meyer, artistes du théâtre de la Porte-Saint-Martin, MM. Lacleidière, Tony Seiglet et Alexandre fils, artistes du théâtre de l'Ambigu.

#### LES EXILÉS

Pièce à grand spectacle, en 3 actes, de MM. B. Noy et Lubomirski (jouée en 1877 au théâtre de la Porte-Saint-Martin).

Costumes nouveaux identiques à ceux du théâtre de la Porte-Saint-Martin.

Au 6<sup>e</sup> tableau, INCENDIE réglé par M. Ruggieri. Entre le 6<sup>e</sup> et le 7<sup>e</sup> tableau, il y aura un entr'acte de 20 minutes pour la pose du décor du COMBAT SUR LES RIVES DE L'ANGARA.

S'adresser, pour la location, chez M. COUBART, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes d'avance, chez le Concierge du Théâtre.

future amnistie. Traduits devant le conseil de guerre, ils ont été condamnés, parce que l'autorité militaire n'a pas d'autre moyen en ce moment de les astreindre à compléter le service qu'ils doivent à l'Etat.

La multiplicité des vols et des crimes commis depuis quelque temps a donné lieu à une augmentation de l'effectif de la gendarmerie. Le travail est en cours d'exécution au ministère de la guerre.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

Nous avons annoncé hier l'arrestation des trois auteurs de la tentative d'assassinat de Seiches. Voici de plus amples détails à ce sujet :

Deux d'entre eux ont été arrêtés dans la nuit de vendredi à samedi, entre onze heures et minuit, par les brigades de Baugé qui avaient cerné la forêt. Ce sont les nommés Pierre Paris, âgé de 24 ans, ajusteur, né à Theil (Ille-et-Vilaine), sans domicile fixe, et Charles Leffère, âgé de 49 ans, né à Creil (Oise), journalier, demeurant habituellement à Paris.

Pierre Paris est celui qui a tiré un coup de revolver sur M. Foin; on a retrouvé cette arme sur lui lorsqu'on l'a arrêté.

Quant au troisième, il a été pris dans la matinée de samedi à Suette par la gendarmerie de cette localité. Il a refusé obstinément de donner son nom et des renseignements sur son identité. (Étoile.)

### TOURS.

Lundi, second jour de fête, il y avait encore à Tours beaucoup d'étrangers, dit le *Journal d'Indre-et-Loire*; mais le nombre n'était pas aussi grand que la veille. Aux divers jeux organisés sur les places publiques, à la représentation gratuite donnée au Théâtre et au concert populaire du Cirque, il n'y a eu aucun incident digne de remarque.

Le soir, la foule s'est portée sur les quais pour assister au concert installé au milieu de la Loire, en amont du pont de pierre. Trois corps de musique ont joué divers morceaux, dont un seul, le premier, où les cuivres dominaient, a été entendu. Des autres morceaux, il ne parvenait aux oreilles des auditeurs, placés fort loin du reste de l'orchestre, que des bribes qui permettaient à peine de savoir ce que l'on jouait.

Les musiciens étaient placés dans un kiosque orné d'une grande quantité de lanternes vénitienes et devant lequel, du côté de la ville, s'étendaient des guirlandes de feu.

Sur la Loire étaient plusieurs bateaux, brillamment illuminés, et d'où l'on lançait, de minute en minute, des pièces d'artifice.

Par intervalle, le charmant point de vue qu'offre le fleuve en cet endroit était éclairé par des feux de Bengale de diverses couleurs.

À 8 heures 1/4, la pluie a commencé à tomber, mais peu abondante et de façon à ne pas mettre les spectateurs en fuite. On a dû à cette circonstance ne pas attendre le feu d'artifice jusqu'à l'heure indiquée par le programme.

Craignant avec raison que, par suite de l'humidité, le feu d'artifice ne fût complètement perdu, l'artificier a commencé à 8 heures 1/2.

Toutes les pièces, à l'exception de la plus importante, ont réussi.

On évalue de 20 à 25,000 le nombre des personnes que ce spectacle avait attirées sur les quais et sur le pont de pierre.

L'Indépendant dit que la pièce principale du feu d'artifice, tiré par M. Kervella, de Nantes, devait représenter une femme entourée de fleurs, au-dessus de laquelle flottait une banderole portant ces mots : Vive la République ! Mais une fumée épaisse, rabattue par une légère brise du nord, n'a pas permis au public, qui avait pris place sur le pont et sur la rive gauche de la Loire, d'apercevoir le moindre détail de cette pièce qui, paraît-il, était magnifique. La République n'a pu se dégager du sombre nuage qui la couvrait et l'effet a été complètement raté. Le public n'y a vu que... de la fumée.

À part ce petit accident, la fête a réussi admirablement et nous ne pouvons que féliciter sincèrement MM. les organisateurs.

Quant au public, il a été admirable aussi. Pas un cri dissonant n'est venu effaroucher les oreilles des personnes les plus ombra-

geuses. Cette sérénité, cette placidité du public tourangeau faisait l'admiration de tous les étrangers que cette fête avaient attirés.

On lit dans l'Indépendant d'Indre-et-Loire :

« Nous avons souvent fait remarquer que les républicains, dans leurs fêtes, oublient toujours les pauvres. Cette fois-ci, cette omission a été réparée. Mais il paraît que la distribution de pain a été faite d'une façon trop parcimonieuse. Sur 150 pauvres environ qui se sont présentés, 60 seulement, nous dit-on, ont reçu une ration suffisante. »

### LA FLECHE.

Le Prytanée et le cœur d'Henri IV. — Il y a peu de jours, dans la nuit du 22 au 23 septembre, un événement, fort ordinaire en apparence, mais qui emprunte à l'heure présente je ne sais quelle gravité particulière, a eu lieu au Prytanée.

Le cœur de vermeil dans lequel est enfermé et précieusement conservé, depuis le 9 juin 1610, le cœur de son fondateur, de l'un des plus grands rois de France, de celui qui étouffa la guerre civile, s'épargna, dans son triomphe, de sanglantes victoires, et obtint tout l'amour de son peuple, s'est détaché du mur où il était scellé, et a été trouvé le lendemain gisant sur le sol.

Certes, nous ne sommes pas superstitieux, et nous regardons la foi aux présages comme une faiblesse d'esprit, et, pourtant, au moment où nous voyons tant de changements se produire dans cette chère maison, à cette heure où elle semble participer de l'instabilité générale qui répand de si légitimes appréhensions dans le pays, nous ne pouvons nous défendre d'un involontaire sentiment d'inquiétude en voyant cet événement — tout fortuit, à coup sûr, — concorder avec les menaces suspendues depuis de longs mois déjà sur ce Collège, cœur de notre cité. (Écho du Loir.)

Depuis huit jours, dit le *Courrier du Berry*, nous sommes en automne, et l'on ne songe pas encore à vendanger, du moins dans nos contrées du Centre : il est vrai que nos vignes sont dans le plus triste état et qu'il est probable que, vu les froids qui déjà se font sentir, le raisin ne viendra pas à maturité.

On lit dans l'Union bretonne, de Nantes :

« Quand fera-t-on vendange, cette année ?

» Cela n'est pas la seule question qu'on s'adresse. On y ajoute celle-ci : Fera-t-on vendange ?

» Le fait est que le raisin est à peine en verjus dans les vignes, juste à l'époque où, d'ordinaire, il est déjà en tonne. »

### CONSEILS ET RECETTES.

Nous avons déjà plusieurs fois parlé des graves accidents causés par les machines dont on se sert aujourd'hui pour le battage des céréales. Au mois d'août dernier, l'explosion d'une locomotive actionnant une machine à battre faisait neuf victimes.

À ce sujet, la *Gazette des Campagnes* donne quelques bons conseils. Elle voudrait que les roues dentées et les pignons des batteuses fussent toujours couverts d'une calotte de bois ou de cuir. Elle engage, en outre, les cultivateurs à être vêtus pour le travail d'une jaquette collante et non d'une blouse, vêtement flottant et qui se prend facilement dans les engrenages.

D'autre part, le *Courrier du Centre* publie l'observation suivante qui nous semble parfaitement juste :

« Les malheurs, résultant de l'explosion des machines à vapeur employées au battage des grains, doivent être imputés en grande partie à l'imprudence des conducteurs de ces machines, qui, pour leur donner plus de force, neutralisent l'action des soupapes de sûreté, soit en les chargeant, soit même en les calant.

» Dans l'intérêt de la sécurité publique, l'autorité ferait bien de charger la gendarmerie de dresser procès-verbal contre tout contrevenant qui expose ainsi la vie de ses semblables. »

### MOYENS D'UTILISER LE MARRON D'INDE.

Le marron d'Inde est un aliment remarquable par sa richesse en fécule (18 p. 100), en glucose (matière sucrée), en huile douce

saponifiable, en matière azotée. Un simple lavage à l'eau pure suffit pour le priver entièrement de son principe amer.

À cet effet, les marrons étant desséchés au four ou au soleil, la décortication est devenue facile. Cette opération terminée, on les râpe ou on les écrase avant ou après la cuisson. Le résidu lavé est supérieur en richesse nutritive à la meilleure fécule de pomme de terre et peut lui être substitué dans tous ses emplois : voilà une excellente nourriture pour les animaux destinés à l'engraissement.

C'est par des procédés plus compliqués que sont rendus comestibles et qu'on débarrasse le lichen de son amertume, le manioc, le tapioca, l'arrow-root, des poisons âpres et violents qui accompagnent leurs fécules.

Le principe amer du marron d'Inde n'est autre que cette singulière substance trouvée dans la saponaire, dans l'écorce du quilaia (bois de Panama) et qui a reçu des chimistes le nom de *saponine*, communiquant à l'eau toutes les propriétés détersives du savon. En Irlande et dans d'autres pays, les marrons d'Inde râpés sont employés depuis longtemps au blanchissage du linge. On râpe un litre de fruits pour 3 ou 4 litres d'eau employée.

C'est surtout pour le nettoyage des tissus revêtus de couleurs délicates, susceptibles d'être détruites ou modifiées par les alcalis qu'on peut utiliser le marron d'Inde ou son eau de lavage et, en général, dans tous les cas où l'emploi du bois de Panama est indiqué. (*Journal des connaissances utiles.*)

### UNE ŒUVRE UTILE.

Nous devons signaler à nos lecteurs une institution intéressante au double point de vue humanitaire et philanthropique; aussi lui accordons-nous une mention spéciale.

Cette Société s'est formée sous l'initiative d'un Comité de patronage composé de membres de l'aristocratie, de propriétaires aux stations balnéaires, de sommités médicales, de chefs d'établissements thermaux et de bains de mer. Par le titre même de la *Société des Villes d'Eaux*, on comprend qu'il s'agit de la protection et, au besoin, de la défense des intérêts des stations balnéaires si considérables et si multiples qu'ils représentent une partie notable de la fortune de la France.

La Société agit toujours comme mandataire, sans engager de fonds dans les opérations dont elle est chargée.

Les différents services que rend la Société aux stations balnéaires lui sont reconnus par des honoraires qui, dans l'ensemble, constituent des profits très-importants. La répartition en est faite par les soins de son Comité de patronage qui en réserve une part aux sociétés humanitaires et au traitement des indigents par les eaux minérales.

Une autre fraction des bénéfices est attribuée à la caisse de réserve de la Société, et, malgré ces divers prélèvements, l'intérêt de 6 0/0 et des dividendes importants sont assurés aux porteurs de Parts de 100 fr. que délivre la Société et qui donnent le titre de sociétaire.

On peut toujours obtenir la conversion de ces titres en espèces, au siège de la *Société des Villes d'Eaux*, en s'adressant à l'Administrateur.

Nous reconnaissons à la *Société des Villes d'Eaux* un caractère d'intérêt général et un côté philanthropique qui n'échapperont à aucun de nos lecteurs, et, dans la pensée qu'ils voudront s'intéresser à cette œuvre, nous leur faisons connaître que le siège de la Société est 4, rue Chauchat, à Paris.

### Faits divers.

Une statuette précieuse. — Le musée céramique de la manufacture nationale de Sevres vient de s'enrichir d'une statuette des plus précieuses et des plus rares.

C'est une figurine de Terme, en terre cuite, du seizième siècle, provenant du château d'Oiron, en Poitou, où furent exécutées les rares faïences du temps de Henri II.

Cette figurine, devant laquelle les amateurs se pâment d'aise, a été donnée par M<sup>lle</sup> Gabrielle Fillon.

On annonce la mort de l'assassin Courtaud, du Gers, qui un jour tua les différents officiers ministériels, au nombre de cinq,

qui se présentaient chez lui, et qui blessa encore une femme.

Il avait été condamné à mort, et sa peine avait été commuée en celle des travaux forcés à perpétuité.

L'intrépide marcheur connu dans le Midi sous le nom de « l'homme-locomotive » vient d'accomplir en cinq jours le trajet de Montpellier à Bordeaux. La *Gironde* annonce son arrivée dans cette dernière ville. Il a gagné le pari engagé de 3,000 fr. et parcouru une moyenne de 104 kilomètres par jour.

## CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

Le Mardi 7 Octobre 1879

Souscription à 1,800,000 OBLIGATIONS

Foncières de 500 fr. 3 0/0

AVEC LOTS

REMBOURSABLES EN 60 ANS

PRIX D'ÉMISSION : 490 FRANCS

Payables : 20 fr. en souscrivant le 7 octobre 1879.

30	à la délivrance des titres.
50	du 1 <sup>er</sup> au 15 février 1880.
50	du 1 <sup>er</sup> au 15 avril 1880.
50	du 1 <sup>er</sup> au 15 octobre 1880.
50	du 1 <sup>er</sup> au 15 avril 1881.
50	du 1 <sup>er</sup> au 15 octobre 1881.
50	du 1 <sup>er</sup> au 15 avril 1882.
50	du 1 <sup>er</sup> au 15 octobre 1882.
90	du 1 <sup>er</sup> au 15 avril 1883.

Total : 490 fr. avec faculté d'anticipation totale, après la répartition.

### LOTS :

2,160,000 francs par an. 6 tirages, les 5 janvier, 5 mars, 5 mai, 5 juillet, 5 septembre, 5 novembre. A chaque tirage :

1 obligation remboursée par . . .	100,000 fr.	
1 autre obligation remboursée par . . .	100,000 »	
1 obligation remboursée par . . .	25,000 »	
2 obligations remboursées par . . .	10,000 francs, soit . . .	20,000 »
5 obligations remboursées par . . .	5,000 francs, soit . . .	25,000 »
90 obligations remboursées par . . .	1,000 francs, soit . . .	90,000 »

soit 100 lots par tirage pour . . . . . 360,000 fr. et 600 lots par année, comprenant 12 lots de 100,000 fr.

Le premier tirage aura lieu le 5 janvier 1880. Les fonds provenant de l'Emprunt sont destinés à faire des prêts hypothécaires, soit à des emprunteurs nouveaux, soit aux emprunteurs actuels qui désireront rembourser leur dette par anticipation afin d'en contracter une nouvelle à des conditions plus avantageuses.

La conversion des emprunts anciens devant entraîner nécessairement dans un court délai le remboursement des Obligations foncières de 500 francs 3 0/0 en ce moment en circulation, la Société désire, comme elle l'a fait dans l'emprunt communal, donner un témoignage de sa bienveillance aux porteurs de ces Obligations en leur facilitant l'échange de leurs titres contre ceux de l'emprunt nouveau.

Un droit de préférence leur est accordé dans la souscription. — 1,100,000 titres du présent emprunt leur sont réservés.

Les porteurs et titulaires de ces Obligations qui prendront part à la souscription recevront, sans aucune réduction, pour chaque titre ancien, un titre nouveau entièrement libéré et portant jouissance du 1<sup>er</sup> novembre 1879, plus une soulte de 22 francs par Obligation si le coupon du 1<sup>er</sup> novembre prochain est joint au titre, ou de 10 francs si le coupon est détaché.

L'ensemble des Obligations foncières de 500 francs 3 0/0 avec lots offertes au Public sera formé :

1<sup>o</sup> de 700,000 Obligations ;  
2<sup>o</sup> du solde des 1,100,000 autres Obligations indiquées ci-dessus, par lesquelles les porteurs et titulaires des Obligations foncières de 500 francs 3 0/0 n'auraient pas usé de leur droit de préférence.

Les Obligations seront numérotées de 1 à 1,800,000 et formeront 180 séries de 10,000 titres. — Dans le cas où les remboursements anticipés des prêts hypothécaires, en représentation desquels l'Emprunt est émis, seraient supérieurs à l'amortissement normal de cet Emprunt, le Crédit Foncier rachètera au pair, à la suite d'un tirage spécial, une ou plusieurs séries du présent Emprunt, afin de maintenir, conformément à l'article 76 de ses Statuts, l'équilibre entre le montant des Obligations en circulation et le montant des créances hypothécaires. Les Obligations ainsi rachetées continueront à concourir aux tirages et pourront être émises de nouveau après réalisation d'autres prêts hypothécaires.

La répartition sera faite selon le système adopté pour l'Emprunt communal récemment émis et sera annoncée le 31 octobre au plus tard.

Les intérêts des obligations sont payables à Paris, au Crédit Foncier ; dans les départements, dans toutes les Recettes des finances, les 1<sup>er</sup> mai et 1<sup>er</sup> novembre.

### La Souscription sera ouverte le mardi 7 octobre 1879,

À PARIS : au Crédit Foncier de France, rue Neuve des Capucines, 19, de 8 heures du matin à 6 heures du soir ;

DANS LES DÉPARTEMENTS : chez MM. les Trésoriers-Payeurs généraux ; Chez MM. les Receveurs particuliers des Finances.

La Souscription sera close le même jour. On peut souscrire dès à présent par correspondance en envoyant sous pli recommandé des Obligations foncières de 500 francs 3 0/0, soit 20 francs par Obligation souscrite.

LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT ET C<sup>o</sup>,  
rue Jacob, 56, A PARIS.

**LA MODE ILLUSTRÉE**  
JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M<sup>me</sup> EMMELINE RAYMOND.

Ce journal, indispensable à toutes les mères de famille, paraît le samedi de chaque semaine : il donne par an plus de 2,000 gravures sur bois ; — 24 planches, dans lesquelles on trouve plus de 500 modèles nouveaux de patrons en grandeur naturelle, pour vêtements de toutes sortes et de tous les âges ; — romans, nouvelles, etc.

Un numéro spécimen est envoyé gratis à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C<sup>o</sup>, rue Jacob, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste : dans ce cas, il faut ajouter pour chaque trois mois un timbre de 25 centimes, soit 4 timbres pour l'année.

**PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :**

1<sup>re</sup> édition : 3 mois, 3 fr. 50 ; 6 mois, 7 fr. ; un an, 14 fr.

4<sup>e</sup> édition : avec une gr. coloriée chaque numéro : 3 mois, 7 fr. ; 6 mois, 13 fr. 50 ; un an, 25 fr.

S'adresser également dans toutes les librairies des départements.

Voici le sommaire du dernier numéro de l'Univers illustré :

TEXTE : Courrier de Paris, par Gérôme. — Bul-

letin, par X. Dachères. — Théâtres, par Gérôme. — L'ex-khédivé Ismail-Pacha à Naples, par R. Brion. — Une exposition de bébés aux États-Unis, par F. B. — Courrier du Palais, par Maître Guérin. — Le monument de Bougival, par X. D. — La guerre dans le Zoulouland, par H. V. — Les Belles Amies de M. de Talleyrand, par M<sup>me</sup> Mary Summer (suite). — En Afghanistan : Jellalabad, par R. B. — Hélène Vaillant, par Jules Sandeau (suite). — Bulletin financier. — Echees.

GRAVURES : M<sup>re</sup> de la Tour d'Auvergne-Lauragais, archevêque de Bourges, décédé le 17 septembre. — M. Viollet-le-Duc, architecte, membre du conseil municipal de Paris, décédé le 18 septembre. — L'ex-khédivé d'Égypte, à Naples (trois gravures). — Une exposition de bébés aux États-Unis. — Salon de 1879 : Jeunes bohémiennes, tableau de M. W. Bouguereau. — Théâtre de la Porte-Saint-Martin ; Cendrillon, féerie de Clairville, A. Monnier et M.-B. Blum. — Le capitaine Carey. — La guerre dans le Zoulouland : un poste d'observation aux environs de Port-Natal. — Evénements d'Afghanistan : la porte de Caboul à Jellalabad. — La fête des cerfs-volants en Chine. — Rébus.

Abonnements (Paris et départements), 4 an, 22 fr. ; 6 mois, 11 fr. 50 ; 3 mois, 6 fr. — Bureaux : rue Auber, 3, place de l'Opéra.

**SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS**  
rendues sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

**REVALESCIÈRE**

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, constipations, glaires, vents, aigreurs, aci-

dités, pleurites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang ; toute irritation et toute odeur fétide en se levant ou après certains plats compromettants : oignon, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. C'est en outre la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants. — 32 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castlesuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

N<sup>o</sup> 63,476 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N<sup>o</sup> 99,625. — Avignon, 18 avril 1876. Que Dieu vous rende tout le bien que vous m'avez fait. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans. — J'avais des oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. Contre toutes ces angoisses, tous les remèdes avaient échoué, la Revalescière m'en a sauvé complètement. — BONNET, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Cure N<sup>o</sup> 98,614 : Depuis des années je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections de cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie ; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PEYLET, instituteur à Chey-soux (Haute-Vienne).

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médicaments. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 2 kil., 12 fr. ; 4 kil., 22 fr. ; 6 kil., 36 fr. ; 12 kil., 70 fr. — La Revalescière chocolatée, en bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus agités. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, Common, 23, rue Saint-Jean ; Gondrand-Besson, successeur de Texier ; J. Russon, épiciers, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du Barry et C<sup>o</sup> (limited), 8, rue Castiglione, Paris. (272)

**CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT**

Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS		ARRIVÉES	
DE SAUMUR	A POITIERS	A POITIERS	A ANGERS
6 h. 25 matin.	10 h. 30 matin.		
8 10 —			10 h. 54 matin.
1 25 soir.	4 50 soir.		9 15 soir.
4 55 —			
7 40 —	11 35 —		

  

DÉPARTS		ARRIVÉES	
DE POITIERS	A MONTREUIL	A SAUMUR	A SAUMUR
5 h. 50 matin.	8 h. 52 matin.	9 h. 48 matin.	
10 45 —	5 14 soir.	6 35 soir.	
12 13 soir.	3 35 —	4 15 —	
4 45 —	10 22 —	11 —	

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 15 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 48.

P. GODET, propriétaire-gérant.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 30 SEPTEMBRE 1879.**

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 1/2 % .....	83	80	10	Crédit Foncier colonial ..	480	10		Canal de Suez .....	749	50	2 50
3 % amortissable .....	80	55	10	Crédit Foncier, act. 500 f. .	1100		10	Crédit Mobilier esp. ....	1183		
4 1/2 % .....	113			Obligations foncières 1877 .	384			Société autrichienne. ....	585		1 25
5 % .....	118	65	05	Soc. gén. de Crédit industriel et commercial.	725			<b>OBLIGATIONS.</b>			
Obligations du Trésor. ....	515			Crédit Mobilier .....	780	10		Orléans .....	386		
Dép. de la Seine, emprunt 1857	335	50		Crédit foncier d'Autriche .	764	18	75	Paris-Lyon-Méditerranée. .	389	50	
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	513			Est .....	737	50		Est .....	381		
— 1865, 1 % .....	528			Paris-Lyon-Méditerranée. .	1170			Nord .....	389		
— 1869, 3 % .....	408			Midi .....	865			Ouest .....	382		
— 1871, 3 % .....	404			Nord .....	1480	10		Midl. ....	181		
— 1875, 4 % .....	538			Orléans .....	1185	5		Paris (Grande Ceinture). .	392	50	
— 1876, 4 % .....	530			Ouest .....	780			Paris-Bourbonnais .....	384		
Banque de France .....	3430	10		Compagnie parisienne du Gaz.	1348	7 1/2	3 75	Canal de Soer. ....	570		
Comptoir d'escompte. ....	897	50		C. gén. Transatlantique .....	670	10					
Crédit agricole .....											

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR**

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.**

3 heures 8 minutes du matin, express-poste.	
6 — 45 — — (s'arrête à Angers).	
8 — 56 — — omnibus-mixte.	
1 — 23 — — soir, omnibus-mixte.	
3 — 32 — — express.	
7 — 15 — — omnibus.	
10 — 37 — — (s'arrête à Angers).	

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.**

3 heures 36 minutes du matin, direct-mixte.	
8 — 31 — — omnibus.	
9 — 40 — — express.	
12 — 40 — — soir, omnibus-mixte.	
4 — 44 — — omnibus-mixte.	
10 — 38 — — express-poste.	

Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive à Saumur à 6 h. 56.

Etude de M<sup>e</sup> BOURDAIS, notaire à Gennevilliers.

**A VENDRE**

A L'AMIABLE,  
**BELLE ET VASTE MAISON**  
Au bourg de Chenehutte-les-Tuffeaux.

Caves sous le roc, pavillon sur la Loire, jardin sur le coteau, vue magnifique, 8 kilomètres de Saumur, station de chemin de fer à Saint-Martin, en face, sur la rive droite. Mobilier, au gré de l'acquéreur.

On vendrait également : **BELLE FERME** de 40 hectares, à 4 kilomètres ; bâtiments d'habitation et d'exploitation, terres, bois et belle chasse.

S'adresser, soit à M<sup>e</sup> BOURDAIS, notaire à Gennevilliers, soit à M<sup>e</sup> SÉNIL, notaire à Longué.

Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

**A LOUER**

PRÉSENTEMENT,  
**MAISON ET JARDIN**  
Place du port Saint-Nicolas, n<sup>o</sup> 31.

S'adresser audit notaire ou à M<sup>me</sup> BOUCHET, rue Beaurepaire, n<sup>o</sup> 41.

**A LOUER**

PRÉSENTEMENT,  
**MAISON DE CAMPAGNE**  
Située près le bourg de Saint-Lambert.

S'adresser à M. GUINEBERT, rue d'Alsace, 8.

**A LOUER**

PRÉSENTEMENT,  
Ou pour la Saint-Jean prochaine,  
**PORTION DE MAISON**  
S'adresser à Saint-Joseph, rue Haute-Saint-Pierre.

Direction générale de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre.

**VENTE**

DE  
**CHEVAUX RÉFORMÉS**  
Provenant de l'École de cavalerie.

Le samedi 4 octobre 1879, à une heure de l'après-midi, il sera procédé, sur la place du Chardonnet, à Saumur, à l'adjudication de **trente-quatre chevaux réformés** provenant de l'École de cavalerie. Prix payable au comptant, plus 5 0/0 pour les frais.

Le Receveur des Domaines, L. PALUSTRE.

**A LOUER**

PRÉSENTEMENT,  
**UNE TRÈS-BELLE MAISON**  
Située à Saumur, rue de Bordeaux, n<sup>o</sup> 4.  
Précédemment occupée par M<sup>e</sup> Le Ray, avoué.

S'adresser, pour la visiter, soit à M<sup>e</sup> LE RAY, rue du Marché-Noir, 12, soit à M. REDOUTIER, propriétaire, rue de Bordeaux. (117)

**A LOUER**

PRÉSENTEMENT,  
**APPARTEMENT COMPLET**  
Au premier étage, AVEC CAVES ET GRENIER  
Rue d'Orléans, 73.  
S'adresser dans ladite maison.

**A LOUER**

**GRANDE ET BELLE CAVES**  
Hors d'indication,  
Rue de l'Hôtel-Dieu, n<sup>o</sup> 4.  
S'adresser à M. E. PLESSIS, même maison.

MM. CHANLOUINEAU et MAURICE demandent un apprenti.

M<sup>e</sup> AUBOYER, notaire à Saumur, demande de suite un petit clerc.

LA CHASSE EST INTERDITE sur la Terre de la Presaye, commune de Vivy. (498)

UN HOMME SÉRIeux désire trouver un emploi comme comptable dans une maison de commerce. S'adresser au bureau du journal.

M<sup>e</sup> MAURICEAU, huissier-audencier à Saumur, demande un petit clerc.

**NOUVEAUTÉS**

M. GABORIT demande un apprenti.

**COMMISSIONNAIRES PUBLICS**

**R. BELON**

DIRECTEUR  
Ancien directeur des commissionnaires de confiance d'Angers,  
Rue d'Orléans, 45.

BUREAU : Kiosque de la place de la Bilange.

M. BELON a l'honneur d'informer les habitants de Saumur qu'il vient d'installer un établissement de commissionnaires, avec un grand matériel et un personnel nombreux.

M. Belon répond de tous les dommages ou retards causés par lui ou ses employés, excepté pour les courses ou commissions données sur la rue ; aussi, il recommande bien au public de s'adresser directement au bureau du kiosque ou rue d'Orléans, 45.

**INCONTINENCE D'URINE**

DES ENFANTS.  
Guérison par le traitement du docteur BEAUFUME, de Châteauroux. Traitement gratuit pour les pauvres.

**UN FRANC PAR AN**  
**Le Moniteur** 52  
Des Valeurs à Lots  
PARAISANT TOUS LES DIMANCHES  
LE PLUS COMPLET (16 pages de texte) LE MIEUX RENSEIGNÉ  
non censuré financièrement, par le Baron LOUIS ; une Revue de toutes les Valeurs ; les Arbitrages avantageux ; le Prix exact des Coupons ; tous les Tirages sans exception ; des documents inédits ; la cote officielle de la Banque et de la Bourse.  
On s'abonne à Paris : 17, rue de Valenciennes.  
NOTA. — Le prix de l'abonnement peut être envoyé en timbres-poste ou en mandat.

Maison J.-P. LAROZE & C<sup>o</sup>, Pharm<sup>ie</sup>  
2, RUE DES LIONS-SAINT-PAUL, PARIS.

**Sirop Laroze**  
D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES  
Ce Sirop, reconnu par tous les médecins comme le tonique et l'antispasmodique le plus efficace, est ordonné avec succès depuis 40 ans pour combattre :  
Gastrites, Dyspepsies,  
Gastralgies, Digestions lentes,  
Douleurs et Crampes d'Estomac, Constipations opiniâtres.

PRIX DU FLACON : 3 FRANCS.

**Dentifrices Laroze**  
AU QUINQUINA, A LA PYRÈTHRE ET AU GAIAC  
Infaillibles pour arrêter ou prévenir la Carie, empêcher le Ramollissement des Gencives et calmer instantanément les Douleurs ou Rages de dents.  
ÉLIXIR, le flacon, 3 fr. et 1 fr. 50. — POUDDRE, la Boîte, 2 fr. ; le flacon, 1 fr. 25.  
OPHAT, le Pot, 1 fr. 50.

DÉPÔT A PARIS,  
26, Rue Neuve-des-Petits-Champs, 26  
ET DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES ET PARFUMERIES DU DÉPARTEMENT.

Saumur, imprimerie de P. GODET.